ONET LE CHÂTEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONET-LE-CHÂTEAU

Séance du 21 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice :	33
Présents :	24
Absent :	9
Se déporte et ne participe pas au vote :	1
Procurations :	7
Votants :	30

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le vingt et un décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le treize décembre deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL (arrivée à 19h05), Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Hakim GACEM, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Benjamin GOURDON, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Françoise VITIELLO (pouvoir à Dominique BEC), Virginie SEXTO (pouvoir à Jean-Philippe KÉROSLIAN), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, (pouvoir à Franck TOURNERET, arrivée à 20h05), Elisabeth GUIANCE (pouvoir à Liliane MONJAUX), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL)

Absent excusé: Jean-Luc PAULAT

Absent : Jean-Marc LACOMBE

Se déporte et ne participe pas au vote : Jacques DOUZIECH

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

SOL/154-2023

Approbation de la convention de subvention de fonctionnement du Patio-Centre social entre la Ville d'Onet-le-Château et la CAF de l'Aveyron

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 11 décembre 2023,

ENTENDU que Monsieur Jacques DOUZIECH est sorti de la salle, et ne participe ni aux débats ni au vote.

CONSIDERANT que suite à la reprise du centre social par la Ville d'Onet-le-Château, la CAF de l'Aveyron, dans le cadre de ses orientations énumérées dans son schéma directeur d'Action Sociale, a décidé d'accorder une subvention de fonctionnement pour accompagner le Patio Centre social.

CONSIDERANT que cette aide s'élève à 94 919 euros au titre de l'année 2023, et à 121 411 euros au titre de l'année 2024, correspondant à la participation au reste à charge du fonctionnement du Centre social.

CONSIDERANT que la subvention sera versée selon les modalités définies et encadrées par la convention jointe à la présente délibération et transmise à l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- **approuve la convention entre la Ville d'Onet-le-Château et la CAF de l'Aveyron tel qu'annexée à la présente délibération,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention,**
- **prend acte de l'octroi des subventions précisées dans la convention,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.**

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE D'ONET LE CHATEAU
AVEYRON

Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 26 DEC. 2023
Et de la publication le : 27 DEC. 2023